

Formation équipier de première intervention et évacuation incendie – EPI, guide-file et serre-file – 7 heures

Face à un départ de feu, chaque seconde compte. Cette formation complète de 7 heures prépare vos collaborateurs à intervenir rapidement et sans se mettre en danger, à utiliser les moyens de première intervention et à organiser efficacement l'évacuation des occupants. Grâce à des exercices pratiques, les participants apprennent à manipuler les extincteurs, déclencher l'alarme, alerter les secours et assurer les missions de guide-file et de serre-file.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

1. **Renforcer la capacité de réaction des salariés** face à un départ de feu ou à une situation nécessitant une évacuation.
2. **Disposer d'équipiers formés** à l'utilisation des extincteurs et aux missions de guide-file, serre-file ou coordinateur d'évacuation.
3. **Réduire les conséquences humaines et matérielles** d'un incendie grâce à une intervention rapide, organisée et sécurisée.
4. **Structurer l'organisation interne de la sécurité incendie** en clarifiant les rôles, les consignes et les circuits d'alerte.
5. **Améliorer l'efficacité des procédures d'évacuation**, notamment pour les visiteurs et les personnes nécessitant une assistance particulière.
6. **Identifier les anomalies et axes d'amélioration** lors des exercices pratiques afin d'optimiser les consignes et les moyens de secours.
7. **Contribuer au respect des obligations de prévention de l'employeur** en matière de lutte contre l'incendie, d'information et de formation du personnel.

Les + métier

Formation EPI et évacuation incendie à Lyon : extincteurs, alarme, guide-file, serre-file et exercice pratique. Programme complet de 7 heures.



Public Visé

Salariés désignés ou susceptibles d'exercer une mission :
• l'équipier de première intervention ;
• le guide-file ou de serre-file ;
• le coordinateur d'évacuation ;
• l'encadrement ou d'appui à l'organisation incendie de l'établissement.
Peuvent également être concernés les responsables HSE, responsables sécurité, responsables de site, membres des services généraux et personnels de maintenance participant à l'organisation d'urgence.



Pré Requis

Aucun prérequis n'est exigé.

Les participants doivent être en mesure de comprendre les consignes de sécurité et de participer aux exercices pratiques. Pour une formation réalisée en intraentreprise, l'entreprise devra communiquer au formateur les consignes incendie, les plans d'évacuation et les risques particuliers du site.

Les besoins d'adaptation liés à une situation de handicap devront être signalés en amont afin d'aménager les modalités pédagogiques et les mises en situation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principales causes d'incendie, les mécanismes de propagation du feu et les dangers liés aux fumées.
Reconnaître les différents moyens de première intervention et sélectionner l'extincteur adapté à la nature du feu.
Utiliser un extincteur en sécurité sur un départ de feu, tout en conservant une possibilité de repli.
Déclencher l'alarme et transmettre une alerte claire et complète aux services de secours.
Appliquer les consignes d'évacuation et tenir efficacement les rôles de guide-file, de serre-file ou de coordinateur.
Organiser la mise en sécurité des occupants, des visiteurs et des personnes nécessitant une assistance particulière.
Participer à un exercice d'évacuation, analyser son déroulement et identifier les actions correctives nécessaires.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIEVACTradi7h-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

1. Organisation de la sécurité incendie — 30 minutes

- Présentation des objectifs et du déroulement de la formation.
- Recueil des attentes et des expériences des participants.
- Présentation des risques particuliers de l'établissement ou des cas d'étude.
- Consignes internes, chaîne d'alarme, chaîne d'alerte et organisation des secours.

2. Comprendre le développement d'un incendie — 1 h 15

- Principes de la combustion et triangle du feu.
- Principales causes de départ de feu en entreprise.
- Classes de feu et risques particuliers.
- Modes de propagation : conduction, convection, rayonnement et projections.
- Dangers des fumées, gaz chauds et atmosphères appauvries en oxygène.
- Mesures de prévention au poste de travail.

3. Réagir face à un départ de feu — 1 h 45

- Apports techniques
- Fonctionnement des extincteurs.
- Reconnaissance des différents agents extincteurs.
- Choix de l'extincteur selon la nature du feu et les risques environnants.
- Précautions d'utilisation sur les équipements électriques.
- Présentation du robinet d'incendie armé lorsqu'il est présent.
- Principe des installations automatiques : détection, compartimentage, désenfumage et extinction automatique.
- Transmission du message d'alerte aux secours.
- Informations utiles à préparer pour l'arrivée des sapeurs-pompiers.
- Exercices pratiques
- Déclenchement pédagogique de l'alarme.
- Simulation d'un appel aux secours.
- Reconnaissance et prise en main des extincteurs.
- Choix du moyen d'extinction adapté à plusieurs scénarios.
- Utilisation d'extincteurs sur générateur de flammes sécurisé ou simulateur électronique.
- Intervention en conservant une distance de sécurité et un chemin de repli.

- Mise en œuvre d'un RIA lorsque l'équipement, le lieu et les conditions de sécurité le permettent.

4. Organiser l'évacuation — 1 h 15

- Objectifs et principes d'une évacuation sécurisée.
- Reconnaissance du signal d'alarme.
- Lecture des plans d'évacuation et d'intervention.
- Dégagements, issues de secours, éclairage de sécurité et points de rassemblement.
- Rôle du guide-file.
- Rôle du serre-file.
- Rôle du coordinateur d'évacuation.
- Prise en charge des visiteurs, entreprises extérieures et personnes ne connaissant pas les locaux.
- Prise en compte des personnes en situation de handicap.
- Espaces d'attente sécurisés ou solutions équivalentes.
- Recensement au point de rassemblement.
- Transmission des informations aux secours.
- Interdiction de retourner dans les locaux sans autorisation.

5. Repérage et exercice d'évacuation — 1 h 30

- En intraentreprise
- Visite du site.
- Localisation des déclencheurs manuels, extincteurs, RIA et autres moyens de secours.
- Repérage des cheminements, sorties à risques et points de rassemblement.
- Attribution des rôles aux participants.
- Déclenchement réel ou simulé de l'alarme selon l'autorisation du client.
- Mise en œuvre d'un exercice d'évacuation.
- Observation des comportements et de la circulation des informations.
- Débriefing collectif et identification des actions correctives.
- En interentreprises
- Repérage des installations pédagogiques du centre EVINCEL.
- Étude d'un plan et d'une organisation d'évacuation.
- Mise en situation sur la plateforme pédagogique.
- Transposition des acquis à l'établissement de chaque participant.

6. Évaluation et bilan — 45 minutes

- Mise en situation pratique d'intervention.
- Évaluation des rôles d'évacuation.
- QCM de validation des connaissances.
- Correction commentée.
- Synthèse des points essentiels.
- Échanges sur les adaptations à prévoir dans les établissements des participants.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIEVACTradi7h-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes pédagogiques

- **Pédagogie active et participative**, favorisant les échanges, le partage d'expériences et l'implication des participants.
 - **Apports théoriques courts et ciblés**, illustrés par des exemples concrets de situations d'incendie en milieu professionnel.
 - **Questionnement interactif** permettant de vérifier les connaissances et de faire émerger les bonnes pratiques.
 - **Études de cas et analyses de scénarios** adaptés aux risques, aux locaux et à l'organisation de l'établissement.
 - **Démonstrations commentées** portant sur le choix, la prise en main et l'utilisation des moyens de première intervention.
 - **Exercices pratiques individuels et collectifs**, notamment la manipulation d'extincteurs, le déclenchement de l'alarme et la transmission de l'alerte.
 - **Mises en situation d'évacuation** permettant aux participants d'exercer les fonctions de guide-file, serre-file et coordinateur.
 - **Débriefings collectifs** après chaque exercice afin d'identifier les acquis, les écarts constatés et les axes d'amélioration.
- La formation alterne en permanence **théorie, démonstrations et pratique**, avec une adaptation des situations pédagogiques aux consignes et aux risques propres à l'entreprise.

Modalités de suivi

Feuille d'émargement signée par demi-journée par les participants et le formateur.

Suivi de la participation lors des échanges, exercices pratiques et mises en situation.

Traçabilité des évaluations au moyen du QCM, des grilles d'observation et des résultats obtenus lors des exercices.

Contrôle de l'assiduité et de la réalisation du parcours par le formateur tout au long de la session.

Questionnaire de satisfaction à chaud complété par les participants en fin de formation.

Remise d'une attestation individuelle de fin de formation précisant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

Délivrance d'un certificat de réalisation au participant ou à l'entreprise commanditaire.

Pour les formations intraentreprises comportant un exercice d'évacuation, **remise d'un compte rendu** mentionnant les observations, les écarts constatés et les axes d'amélioration.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur ou formatrice spécialisé(e) en prévention du risque incendie, première intervention et organisation de l'évacuation, disposant d'une expérience pratique de l'animation d'exercices et de l'adaptation des scénarios aux risques des entreprises.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée d'un **vidéoprojecteur ou écran de présentation**.

Support pédagogique illustré portant sur le risque incendie, les moyens d'extinction et l'organisation de l'évacuation.

Extincteurs pédagogiques adaptés aux exercices : **eau pulvérisée avec additif, CO₂ et, selon les besoins, poudre**.

Générateur de flammes sécurisé à gaz ou simulateur électronique permettant la réalisation d'exercices d'extinction.

Dispositif pédagogique de déclenchement de l'alarme et matériel de simulation de l'appel aux services de secours.

Plans d'évacuation et d'intervention, consignes de sécurité, signalétique et panneau de point de rassemblement.

Chasubles ou brassards permettant d'identifier les rôles de **guide-file, serre-file et coordinateur d'évacuation**.

Mise à disposition, selon le site et les conditions de sécurité, d'un **RIA, d'une couverture anti-feu ou d'autres équipements de première intervention**.

Grilles d'observation, études de cas, QCM et documents de synthèse remis aux participants.

En intraentreprise, utilisation des **installations, plans, cheminements d'évacuation et moyens de secours réels de l'établissement**, après validation des conditions d'exercice.



Méthodes et modalités d'évaluation

- **Évaluation diagnostique** en début de formation par un questionnaire oral afin d'identifier les connaissances initiales des participants.
 - **Évaluations formatives continues** au cours des apports théoriques, études de cas et exercices pratiques.
 - **Mise en situation pratique** portant notamment sur le choix de l'extincteur, son utilisation en sécurité, le déclenchement de l'alarme, la transmission de l'alerte et l'application des consignes d'évacuation.
 - **Observation par le formateur** à l'aide d'une grille d'évaluation des gestes, des comportements et de la tenue des rôles de guide-file ou de serre-file.
 - **QCM de fin de formation** permettant de vérifier l'acquisition des connaissances essentielles.
 - **Débriefing de l'exercice d'évacuation** afin d'identifier les points maîtrisés et les axes d'amélioration.
- La validation est prononcée au regard des résultats au QCM et de la réalisation satisfaisante des exercices pratiques. Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise à chaque participant.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intraentreprise, le client devra mettre à disposition : Une salle de formation adaptée au nombre de participants, équipée de tables, de chaises et de prises électriques. Un écran ou mur de projection, lorsque cela est nécessaire. Une zone extérieure sécurisée, dégagée et suffisamment éloignée des personnes, véhicules, bâtiments et matières combustibles pour les exercices d'extinction. L'accès aux plans d'évacuation, consignes incendie et procédures internes de l'établissement. L'accès aux cheminements d'évacuation, issues de secours, points de rassemblement et moyens de secours présents sur le site. L'autorisation préalable d'utiliser ou de simuler les dispositifs d'alarme, les déclencheurs manuels ou les équipements spécifiques de l'établissement. La présence d'un référent de l'entreprise connaissant les locaux, les risques particuliers et l'organisation interne de la sécurité incendie. L'information préalable des salariés, de l'accueil, du service de sécurité et des entreprises extérieures lorsqu'un exercice d'évacuation est organisé. Les équipements spécifiques au site que l'entreprise souhaite intégrer à la formation : RIA, couverture anti-feu, chaise d'évacuation, dispositifs de mise en sécurité ou équipements adaptés aux personnes en situation de handicap. Les équipements de protection individuelle imposés par les règles du site, le cas échéant. Le client devra également signaler en amont les risques particuliers, restrictions d'accès, contraintes environnementales et besoins d'adaptation des participants. Pour une formation organisée en interentreprises dans les locaux d'EVINCEL, aucun moyen pédagogique particulier n'est à fournir par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une étude préalable afin d'adapter les modalités pédagogiques, les exercices et les moyens matériels. Le référent handicap EVINCEL peut être sollicité avant la formation. Les procédures d'évacuation et les solutions de mise en sécurité prévues par l'établissement seront intégrées à la formation lorsque cela est nécessaire.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIEVACTradi7h-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427